MASSANGIS
Cité Solaire

Massangis
MAG'

Mairie de Massangis
63 Grande rue
89440 Massangis
03 86 33 85 68
mairie@massangis.fr

* Crédit photos couverture : Serge COURTOIS

BULLETIN MUNICIPAL * HIVER 2021 *

Edito

Mes cher(e)s administré(e)s,

L'année s'achève, c'est l'occasion pour nous de vous remémorer les actions menées par la municipalité, mais aussi les faits marquants de ces derniers mois.

Je félicite chaleureusement celles et ceux qui ont fleuri leurs maisons, jardins, trottoirs ou balcons cette année encore et vous invite à continuer en 2022, pour notre plus grand plaisir.

Cela contribue à améliorer notre cadre de vie, nous le constatons, tout comme le constatent nos voisins, ou les gens de passage qui régulièrement nous félicitent pour ce fleurissement.

Nous sommes désignés par le jury départemental pour l'éventuel obtention d'une 2ème fleur au label « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » en 2022, trois ans après seulement avoir obtenu la 1ère, ce qui est une vraie reconnaissance du travail accompli.

Les décorations de NOËL sont en cours d'installation et nous vous invitons aussi à illuminer vos maisons. Un nouveau concours viendra récompenser votre imagination.

C'est l'implication de chacun qui fait avancer les choses.
Vous pouvez vous impliquer à titre individuel ou collectif, comme au sein d'une association par exemple.
C'est l'occasion ici de saluer et de remercier Eric DE CRISENOY, qui pendant presque 10 ans à la tête du FOYER RURAL, a œuvré au service de l'animation de nos villages.

Je souhaite que cette association continue sa mission et j'invite toutes les bonnes volontés à la rejoindre dans un esprit festif et créatif.

A l'approche des fêtes de fin d'année et malgré des actualités souvent bien tristes, j'ai volontairement tinter mon propos d'optimisme et de solidarité.

Il fait bon VIVRE dans nos villages, et l'équipe municipale est mobilisée pour assurer la qualité de ce cadre de vie.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUTES ET À TOUS ! ***XAVIER COURTOIS***

Félicitations à nos heureux gagnants du 1er concours des Maisons Fleuries organisé par la commune !!

1er Prix : Mme Estelle ROY

2ème Prix : Mme Mélodie BUREAU

3ème Prix et ex-aequo : Mmes Martine BENARD et Brigitte THOREL

Chaque participant a été récompensé lors de la petite cérémonie organisée le

18 septembre en mairie.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Le secrétariat vous accueille :

Le mardi	de 9h00 à 12h30	et de 13h30 à 17h30
Le mercredi	de 9h00 à 12h30	
Le jeudi	de 13h30 à 17h30	
	Christine :	**Sylvie :**
	03 86 33 85 68	03 86 33 87 91
	mairie@massangis.fr	contacts.massangis@gmail.com

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'AGENCE POSTALE

du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h00

03 86 33 87 91

RECENSEMENT POPULATION

L'Enquête de **recensement** prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Elle se déroulera donc **du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.**

Des dispositions particulières pourront être prises si la situation sanitaire imposait à nouveau des mesures de précaution.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune.

Ces résultats sont utilisés **pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes**.

Ces données servent également à **comprendre l'évolution dermographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraites, etc…) de programmes de rénovation des quartiers, des moyens de transport à développer…

C'est pourquoi, il est important d'y participer et de vous faire recenser, même s'il s'agit de votre résidence secondaire, ces éléments nous permettrons **de mieux connaître nos habitants et de pouvoir répondre aux besoins de notre population.**

Votre participation est donc essentielle, elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous !

Nous vous remercions donc de bien vouloir réserver le meilleur accueil à notre agent recenseur qui passera d'ici peu à votre domicile.

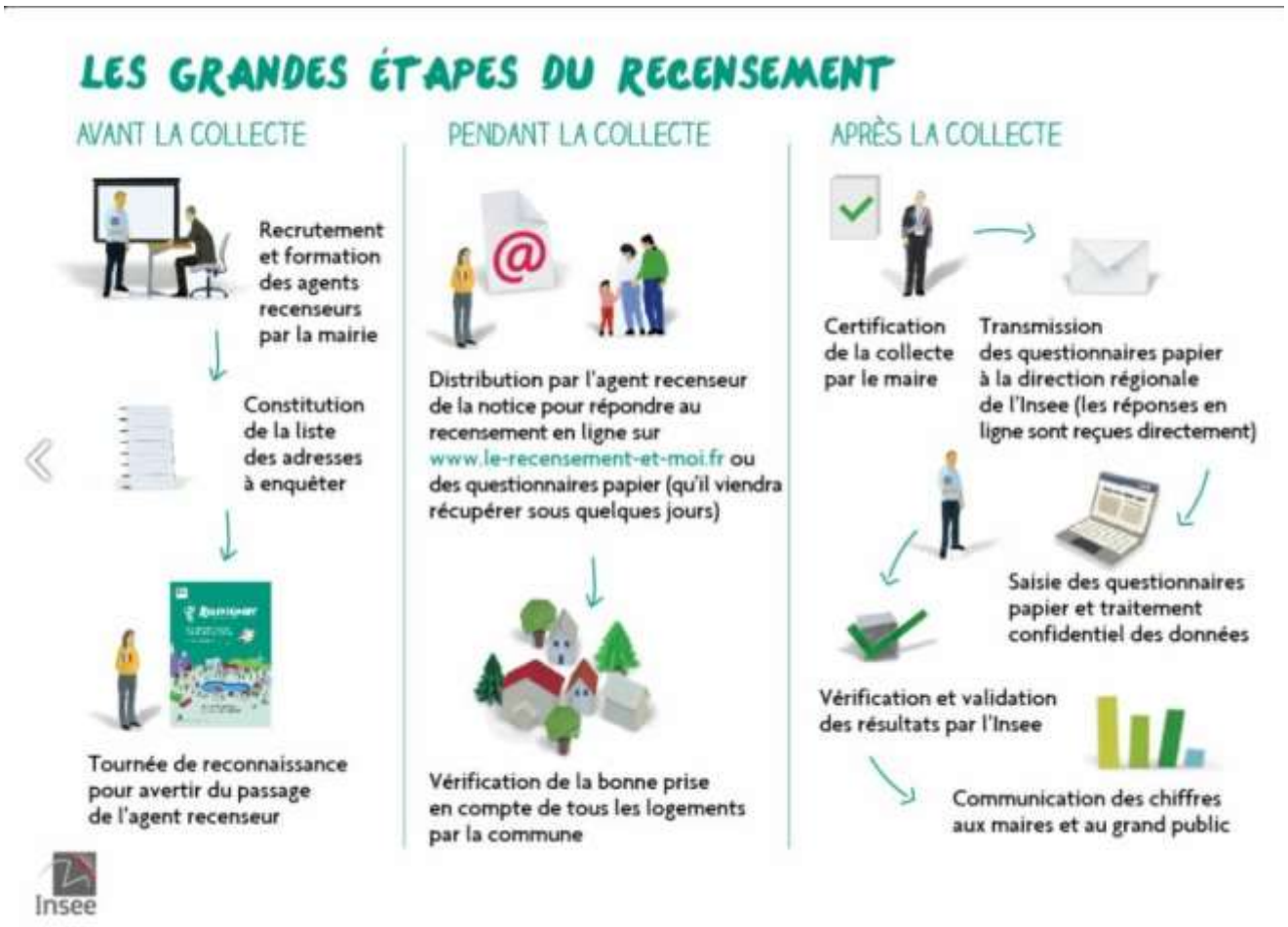

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Merci à tout nouveau propriétaire ou locataire, ainsi qu'à toute personne quittant un logement, de se signaler au plus vite en mairie pour établir ou résilier son contrat au service de l' Eau et Assainissement de la commune.

En cas de départ d'un locataire, l'abonnement sera remis systématiquement au nom du propriétaire, sauf en cas de demande de fermeture de compteur.

Pour tout renseignement, merci de nous contacter :

03 86 33 87 91

"Alerte Événement "

Service gratuit de Télé-alerte

1 minute suffit pour vous abonner à ce dispositif entièrement GRATUIT !

Deux moyens pour vous inscrire :

*** Inscription en ligne**
sur notre site internet www.massangis.fr

*** par téléphone au 03 67 79 89 00.**

**** Conformément à la loi informatique et liberté, la Mairie sera seule utilisatrice de vos données personnelles.***

Selon le RGPD vous pourrez vous désinscrire par ce formulaire web ou en composant le 03 67 79 89 00

MASSANGIS
Cité Solaire

Retrouvez évidemment toutes les informations utiles et les actualités sur notre site internet :

www.massangis.fr

et

sur notre page

Facebook

Massangis Officiel

POUBELLES DE TRI SELECTIF

La commune ne dispose plus de stocks de bacs de tri sélectif.

Si vous n'êtes pas encore équipés, merci de vous adresser directement à :

communauté de communes du Serein

Contact : 03 86 33 87 70

1 Place St-Georges 89440 l'Isle-sur-Serein

Nous vous rappelons que les collectes de tri sélectif et d'ordures ménagères ont lieu à présent tous les 15 jours, les mardis matin des semaines paires

Vente de poubelles à roulettes pour <u>vos ordures ménagères</u>

La Communauté de Communes

vend des poubelles

de 120 Litres

Tarifs : 20€

Des bons de commande sont disponibles en mairie.

Pour tout renseignement concernant les déchets, merci de vous adresser à :

Madame Josette PLAIN
au
03.86.33.33.96

Vos déchèteries de secteur :

Pour obtenir une carte, adressez-vous directement à la Communauté de Communes du serein, ou à l'agent sur le site

DECHETERIE DE L'ISLE SUR SEREIN

Avril à Mai :

Lundi - Mardi - jeudi : de 14h à 18h30

Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Juin à Septembre :

Lundi de 14h à 18h30

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Jeudi de 14h à 18 30

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Octobre à Mars :

Lundi - mardi - jeudi : de 14h à 17h

Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

DECHETERIE DE NOYERS SUR SEREIN

Avril à Mai + Septembre :

Lundi - Mercredi : de 9h à 12h

Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Juin à Août :

Lundi : de 9h à 12h

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Octobre à Mars :

Lundi - Mardi : de 9h à 12h

Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

VACCINATION COVID-19
POURQUOI UNE 3ème DOSE

Les études récentes suggèrent une baisse de l'efficacité au cours du temps de tous les vaccins contre la Covid-19, en particulier contre le variant Delta.

Cette baisse de protection concerne essentiellement l'efficacité contre l'infection et contre les formes symptomatiques, l'efficacité contre les formes graves restant à un niveau élevé, quel que soit le vaccin administré. Elle ne touche pas seulement les personnes âgées et les populations à risque de forme grave, mais ces dernières demeurent les plus affectées.

C'est pourquoi, conformément aux différents avis scientifiques rendus depuis le mois d'avril, le Président de la République a annoncé le 11 août le lancement d'une campagne de rappels de vaccination anti-Covid-19 dès le mois de septembre 2021 pour certaines populations prioritaires particulièrement vulnérables.

Populations éligibles à un rappel vaccinal

Les populations éligibles à un rappel vaccinal dès le mois de septembre 2021 sont les suivantes :

- Les résidents des EHPAD et des USLD ;
- Les personnes de plus de 65 ans ;
- Les personnes à très haut risque de forme grave [2] ;
- Les personnes présentant des pathologies facteurs de risque de forme grave, selon la classification établie par la Haute Autorité de Santé ;
- Les professionnels de santé, médico-sociaux, aides à domicile, transports sanitaires
- Les pompiers
- Les personnes faisant partie de l'entourage d'un immunodéprimé
- Les personnes sévèrement immunodéprimées ;
- Les personnes ayant reçu le vaccin Covid-19 Janssen.

Pour les quatre premiers groupes de personnes, le Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale (COSV) dans son avis du 19 août 2021 et la Haute Autorité de Santé dans son avis du 23 août 2021 recommandent un délai d'au moins 6 mois entre la primo-vaccination complète et l'administration de la dose de rappel. Concrètement, les personnes ayant été vaccinées selon un schéma à deux doses, recevront leur dose de rappel (ou troisième dose) à partir de six mois après la deuxième dose.

Pour les patients sévèrement immunodéprimés, conformément à l'avis du COSV, l'administration d'une dose de rappel peut être réalisée dans un délai inférieur à 6 mois (mais d'au moins 3 mois), dès lors qu'il est jugé par l'équipe médicale que la quatrième dose permettrait d'améliorer la réponse immunitaire.

Pour les personnes ayant reçu le vaccin Covid-19 Janssen, la Haute Autorité de Santé recommande un délai minimal de 4 semaines entre la primo-vaccination et la dose de rappel.

D'autres groupes de population sont susceptibles de bénéficier dans le courant de l'automne d'un rappel vaccinal, selon l'évolution des connaissances scientifiques.

A ce jour, les patients ayant contracté la Covid-19 postérieurement à leur premier schéma vaccinal ne doivent pas se voir proposer de dose de rappel.

[2] Il s'agit des patients : atteints de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie ; atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ; transplantés d'organes solides ; transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ; atteints de polypathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes ; atteints de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection (liste spécifique établie par le COS et les filières de santé maladies rares) atteints de trisomie 21.

SYNDICAT DE LA FORÊT D'HERVAUX

ATTRIBUTION DE BOIS DE CHAUFFAGE
AUX PERSONNES ÂGÉES de plus de 70 ans
ET AUX VEUFS OU VEUVES
(Affouagistes du Syndicat)

ANNÉE 2021/2022

Les Personnes intéressées par du bois de chauffage façonné en un mètre (maximum 20 stères) au prix de vingt cinq euros (25€) le stère (attribution maximum de 10 stères) et de trente cinq euros (35€) le stère (attribution maximum de10 stères) doivent :

- **s'inscrire au bureau du Syndicat** 1 bis rue Garnier à Sainte-Colombe tél 03 86 33 98 82 une attestation sera remise.

Préciser le nombre de stères souhaités et fournir une attestation sur l'honneur certifiant que le mode de chauffage utilisé est le bois ainsi qu'une attestation de ramonage.

Inscription jusqu'au 29 décembre 2021.

- Il est rappelé que cette attribution qui a un caractère tout à fait exceptionnel du fait de son prix de vente attractif, est réservée uniquement aux foyers utilisant le bois comme chauffage. Pour rappel : le prix de revient pour l'année 2021 était de 30€ le stère)

Bureau 1bis rue Garnier 89440 SAINTE-COLOMBE,
PERMANENCE le jeudi de 8h30 à 11h30

Tél : 03 86 33 98 82
Mail : syndicatforethervaux@orange.fr

CENTRE DE VACCINATION

RE-OUVERTURE

au **gymnase de l'Isle-sur-Serein**
pour la vaccination PFIZER

- Mercredi **27 octobre 2021** de 9h00 à 12h00
  Jeudi **28 octobre** 2021 de 14h00 à 17h30
- Jeudi **25 novembre** 2021 de 14h00 à 17h30
  Vendredi **26 novembre** 2021 de 9h00 à 12h00
- Jeudi **16 décembre** 2021 de 14h00 à 17h30
  Vendredi **17 décembre** de 9h00 à 12h00

Pour vous inscrire, vous pouvez vous rendre sur www.doctolib.fr ou appeler au 03.86.33.87.70

QUELQUES TRAVAUX EN IMAGES

Achèvement de la **Pergola,** située sur l'île du Pâtis de Massangis.

D'autres aménagements sont envisagés, tels que la conception d'une passerelle pour relier l'île directement au Pâtis, création d'un petit sentier, installation de tables de pique-nique...

Travaux d'élagage à Civry :

Taille des saules au gîte l'Instit, à la mare ainsi que des tilleuls de l'ancienne mairie-école

ELAGAGE EN ROCHEFORT

RÉFECTION DES TROTTOIRS EN BÉTON DÉSACTIVÉ PAR LES AGENTS MUNICIPAUX

PAUSE DE COUSSINS BERLINOIS

Après avoir installé des "coussins berlinois" à Civry afin de limiter la vitesse, la municipalité a choisi d'utiliser le même procédé à Tormancy (ligne) et à Massangis (rue du Tacot).

Nous réalisons des travaux et des aménagements régulièrement pour assurer votre tranquillité "

Merci à la Fédération de Pêche pour l'installation de ce panneau sur le Pâtis de Tormancy

Marché de Noël

FOYER LA JOIE DE VIVRE

CRÉATIONS ARTISANALES ET GOURMANDISES

VENDREDI 3 DÉCEMBRE 14H-19H
SAMEDI 4 DÉCEMBRE 14H-18H
DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 14H-18H

19 rue du Tacot
89440 Massangis

Passe Sanitaire obligatoire

Colis et jouets de fin d'année

Les colis de fin d'année offerts aux personnes âgées de 70 ans et plus, ainsi que les cadeaux de Noël des enfants de moins de 17 ans seront distribués

LE SAMEDI 11 DECEMBRE 2021

dans l'après-midi

Les colis qui n'auront pu être distribués seront disponibles ensuite en mairie.

Concours IlluminatioNs

Inscrivez-vous en mairie pour participer au concours des illuminations de Noël de votre maison au 03 86 33 87 91

Retour sur le Cyclo-cross du 31 octobre 2021

Pour la première fois à Massangis !

64 coureurs ont pris le départ de la course organisée le 31/10/2021 par l'ECS Avallon sous l'égide de l'UFOLEP

19 enfants - de 13 ans

13 jeunes de 13 à 16 ans

32 adultes de + de 17 ans

Le tout sous un beau soleil et dans une bonne ambiance

LES RÉSULTATS :

Scratch course adultes +17 ans :
1 Joffrey MOREAU Team Elite Restauration-Louault (Nationale 2)
2 Jérémie COURTOIS ECS Avallon
3 Numa LOURY Stade AUXERROIS
4 Guillaume COURTOIS ECS Avallon

Challenge Jeune Odette PAGANI remporté par Roméo BRODEAU UVCA TROYES

1ers chaque catégories UFOLEP
1ère CAT Numa LOURY Stade AUXERROIS
2ème CAT Jérémie COURTOIS ECS Avallon et 2nd Guillaume COURTOIS ECS Avallon
3ème Cat Bertrand MAMES ASPTT AUXERRE
15/16 ans Nathan PAPIN ASPTT AUXERRE
13/14 Valentin RUBY ASPTT TROYES
11/12 Maë DUMAS VC DIGES
9/10 Matéo PERRETTE VC DIGES
Jusqu'à 8 ans Jules GOUSSOT VELO CLUB D'AUXERRE

« Course adultes animée par Jérémie COURTOIS qui part seul en tête dès la première montée des escaliers et gardera quelques secondes d'avance sur Joffrey MOREAU pendant la 1ère partie de course. Joffrey MOREAU reviendra sur lui dans les derniers tours et s'imposera d'une courte tête après 50 minutes d'effort. Guillaume COUR TOIS termine 4ème au scratch. Très belle course de Romain DE BATTISTA qui faisait son grand baptême en course de cyclo -cross. »

Retour sur le Cyclo-cross du 31 octobre 2021

Avant cela les petits, accompagnés par Guillaume et Jérémie, nous ont offerts une magnifique course très disputée, ils ont tous été récompensés de leurs efforts en recevant chacun une médaille aux couleurs de notre club (bleu et jaune).

Remerciements à tous nos partenaires pour cette journée :

Entreprise de Maçonnerie Hervé DE BATTISTA, Pompes Funèbres Sophie et Guillaume DUBOIS, Carrosserie CAPOLUNGO, Foyer La Joie de Vivre, Cycles COTTIN, Bar-Restaurant Au Quinze, Sylvie DEPUYDT - Le Relais Nucérien, Garage Gentil, Jeannin Automobiles, Coopérative 110 BOURGOGNE, DIFFUSPORT, Biscuiterie de Bourgogne, Vignerons de la Colline Eternelle, Brasserie de Vézelay, SHIMANO, Groupama, BIG MAT, CDM.

Merci également à la Famille LABOSSE, Gaby COURTOIS et Jean THOLLON pour la mise à disposition des terrains.

Un grand merci à la municipalité de nous permettre d'organiser cette course sur la commune et aux employés communaux pour leurs apports techniques et logistiques ainsi qu'au Foyer RURAL pour son aide.

Et surtout un énorme merci à M. le Maire qui a grandement contribué à la réussite de cette journée et qui nous a permis de réaliser un rêve de gosses.

Emilie COURTOIS

Vente à la ferme

Puits de Bon
89310 NOYERS

Ferme des Montants
Chèvrerie - Producteur Fermier

06 82 00 49 82
stephanie.piffoux@gmail.com
ferme des montants

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
Couverture - Zinguerie - Carrelage - Isolation

HERVÉ DE BATTISTA
5, rue Foirache - Tormancy
89440 MASSANGIS
03 86 33 81 73
herve.debattista@gmail.com

Pompes Funèbres Dubois
Sophie & Guillaume

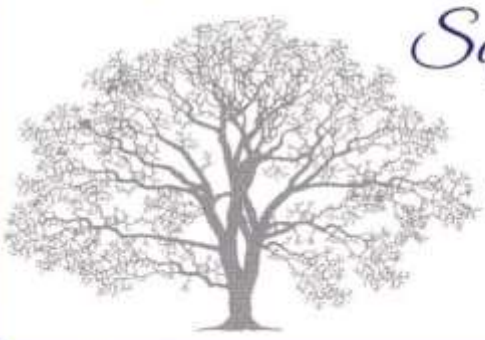

24 Route de Sauvigny
89200 Avallon
Tél. 03 86 52 86 04
pfdubois@orange.fr

CARROSSERIE CAPOLUNGO

Restauration de Véhicules Anciens
capolungo.patrick@gmail.com
17 Grande Rue - 89440 MASSANGIS
Tél. 03.86.33.82.39 - Port.06.43.54.04.98

Jérôme TAXI
06 89 21 20 32
CONTACTEZ-MOI
pour tous vos transports de malades assis
vos soins • hospitalisation
votre sortie • kiné • dialyse
chimiothérapie • radiothérapie
liaisons gares et aéroports, etc...
7j/7
ADS :poilly sur sereinN°1
24h/24
Conventionné toutes caisses - Toutes distances
MAGINELLE Jérôme
56, grande rue 89440 MASSANGIS
jejemagi@gmail.com
SIRET 341 561 421 RM 89

Le rucher de Jacquou

Jacques Tapin
24 Ruelle d'enfer
89440 Massangis

Tel : 06.08.08.16.59
Apiculteur récoltant

Miel d'acacia
Miel de fleurs été
Miel de tournesol
Miel crémeux

Je suis apiculteur amateur depuis 2019. Vers la cinquantaine, j'ai voulu m'orienter dans l'apiculture en parallèle avec ma vie professionnel. J'ai construit mes premières ruches et ruchettes, plus de 80. Acheter les essaims pour former mon rucher, aujourd'hui je conduit une colonie d'abeilles dans le plus grand plaisir. Mes ruches se trouve dans un rayon de 25 Km de massangis mon village de naissance, lieu ou je ramène la récolte du miel, que j'extrait et que je prépare en pots pour vous la proposer dans les magasins des alentours.

Problèmes d'anglais ?

Je suis une dame anglophone et je vous propose un soutien scolaire ou professionnel en anglais, en exercices écrits et/ou en conversation. Travail personnalisé.

Niveaux primaire, secondaire, adulte. Autours de la commune de Massangis

CES accepté

Pour + de renseignements : 06 88 41 47 94

Assemblée Générale du Foyer Rural de Massangis

Vous souhaitez rejoindre l'équipe du Foyer Rural ?

En intégrant une association, vous pouvez également découvrir un autre univers.

Bien plus qu'une simple occupation, l'engagement associatif permet en effet de sortir de vos habitudes : études, famille, travail…

Que rêver de mieux pour casser la routine tout en mobilisant vos efforts pour une bonne cause !

Nous invitons toutes celles et ceux qui le souhaitent à participer à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le

mardi 14 décembre à 17h30 en mairie.

Massangis Cité Solaire

Foyer Rural de Massangis
63 Grande Rue 89440 MASSANGIS
Tél : 03 86 33 87 91
contacts.massangis@gmail.com

Massangis, le 26 novembre 2021

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à **l'Assemblée Générale Ordinaire du Foyer Rural,** qui se tiendra à **la mairie de MASSANGIS**

Le mardi 14 décembre 2021 à 17h30

Ordre du jour :

- Accueil des membres de l'association
- Elections des membres du bureau
- modification des statuts de l'association
- Questions diverses

Merci de votre présence,
Bien cordialement

La Vice-Présidente
Milène THEVENET

Sondage

Dans le but de satisfaire le plus grand nombre, l'équipe du Foyer Rural souhaite recueillir vos attentes en terme de manifestations.

Les réponses à ce sondage sont anonymes, nous vous remercions de bien vouloir le retourner en mairie.

Merci de nous faire part de vos attentes pour de futures propositions :

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

❒15/25 ans ❒25/35 ans ❒35/50 ans ❒50/65 ans ❒+ de 65 ans

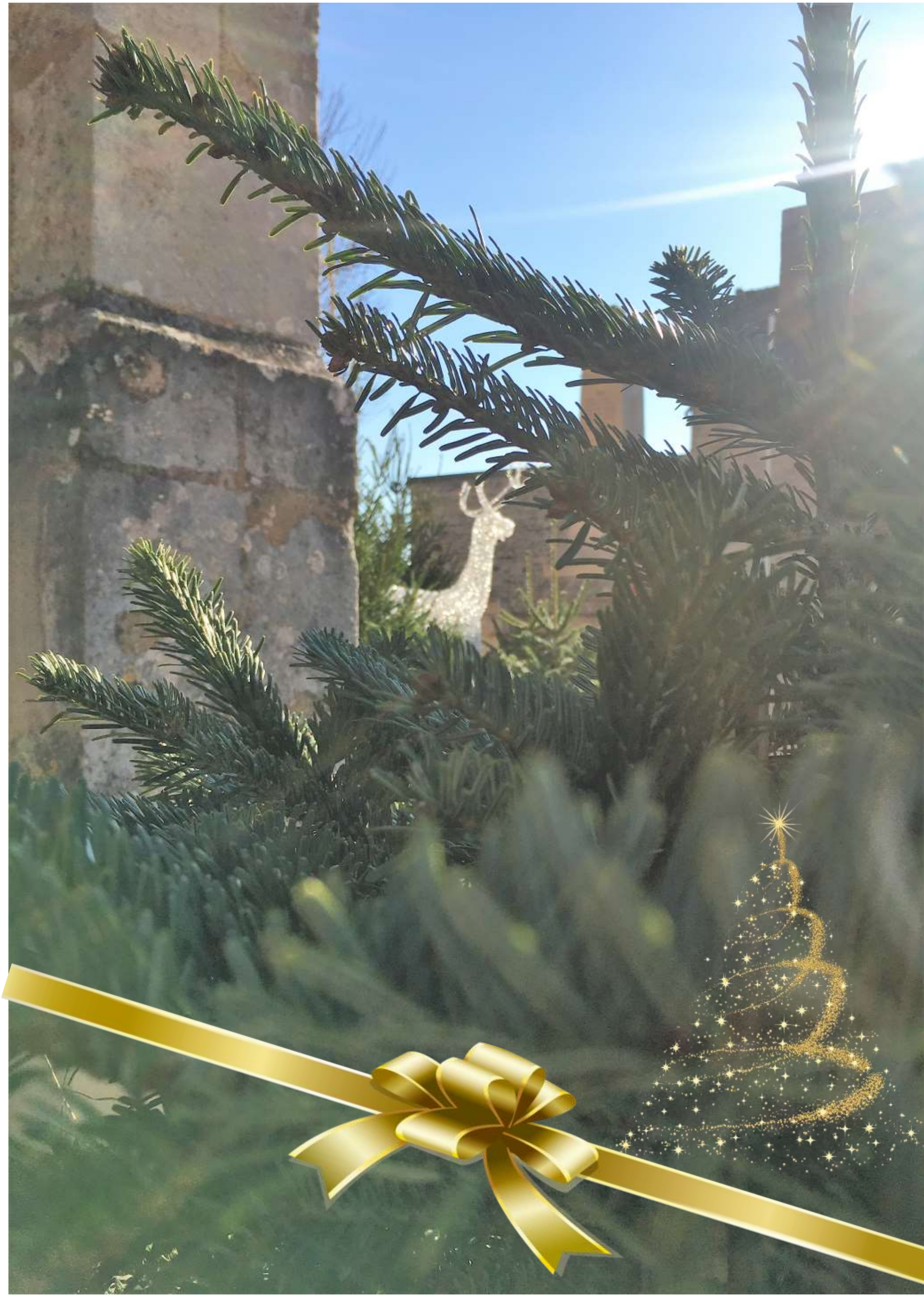

BULLETIN MUNICIPAL * HIVER 2021 *